

# Être citoyen français : connaître les principes, valeurs et symboles de la République :

## 1- Charte des droits et devoirs du citoyen français (décret ministériel du 30 janvier 2012) :

La présente charte rappelle les principes et valeurs essentiels de la République et énonce les droits et devoirs du citoyen, résultant de la Constitution ou de la loi.

Le peuple français se reconnaît dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et dans les principes démocratiques hérités de son histoire.

[Les symboles :] L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est La Marseillaise. La devise de la République est " Liberté, Égalité, Fraternité ". La fête nationale est le 14 juillet. " Marianne " est la représentation symbolique de la République. La langue de la République est le français.

[Les principes :] La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale [...].

Indivisible : la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants élus et par [le] référendum.

Laïque : la République assure la liberté de conscience. Elle respecte toutes les croyances. Chacun est libre de croire, de ne pas croire, de changer de religion. La République garantit le libre exercice des cultes mais n'en reconnaît, n'en salarie ni n'en subventionne<sup>1</sup> aucun. L'État et les religions sont séparés.

Démocratique : le principe de la République est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Direct ou indirect, le suffrage est toujours universel, égal et secret. La loi étant l'expression de la volonté générale, tout citoyen doit la respecter. Nul ne peut être contraint à faire ce que la loi n'ordonne pas. Rendue au nom du peuple français, la justice est indépendante. La force publique garantit le respect de la loi et des décisions de justice.

Sociale : la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

[Les valeurs :] Tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables<sup>2</sup>. [...]

Les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits.

1 : subventionner : soutenir financièrement      2 : qui ne peut être donné à quelqu'un d'autre.

## 2- Article 21-24 du code civil : (modifié par la loi du 16 juin 2011)

Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante [...] de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société françaises [...] et des droits et devoirs conférés par la nationalité française ainsi que par l'adhésion aux principes et aux valeurs essentiels de la République.

À l'issue du contrôle de son assimilation, l'intéressé signe la charte des droits et devoirs du citoyen français.

### Consignes :

1°) **Présenter le document 1** : nature, auteur, date : .....

2°) **Relever dans le document 1** :

- les symboles de la République, .....

- les principes de la République (pour chaque principe, souligner l'extrait du texte, phrase ou partie de phrase, qui le définit le mieux selon vous), .....

- les valeurs de la République. ....

À quelle occasion est signé le doc. 1 et par qui ? Souligner la condition qu'il doit satisfaire .....

3°) **Expliquer** : Indiquer :

- d'après les p. 406-407 le texte (nom, article) qui définit les symboles de la République et ses principes, .....

- le nom et la date de la loi définit le principe vis-à-vis des religions en France. ....

- pour chaque symbole un exemple de lieu ou d'objet où on le retrouve dans la vie quotidienne. ....

Parmi les principes de la République, lequel fait de vous vraiment un(e) citoyen(ne) ? .....